

TEST DES BORNES ESCAMOTABLES MARDI 30 JUILLET 2024

CIRCULATION

Le mardi 30 juillet 2024, à partir de 9 h, et jusqu'à la fin des tests, la circulation sera momentanément interrompue au droit des bornes escamotables dans les secteurs suivants :

- avenue Monseigneur Théas,
- rue Sainte-Marie,
- avenue Monseigneur Schoepfer,
- pont Saint-Michel,
- avenue Bernadette Soubirous,
- rue des Carrières de Peyramale.

DÉVIATIONS

Le mardi 30 juillet 2024, à partir de 9 h, et jusqu'à la fin des tests, la circulation des véhicules sera réglée et déviée vers les rues adjacentes par les agents du service de la Police Municipale ou les agents du service SNEF.

En vous remerciant pour votre compréhension et restant à votre écoute,

La Ville de Lourdes

Retrouvez l'arrêté municipal
dans son intégralité sur www.lourdes.fr